

## Que sera le TechnoPôle de Sierre dans 5 ans ?

### TechnoPôle/TechnoArk : Un groupe de travail réfléchit sur l'avenir

Améliorer la gestion du TechnoPôle pour garantir son attractivité et son développement : c'est la mission que le Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina et les deux conseils d'administration de TechnoPôle Sierre SA et TechnoArk SA se sont fixés. **Depuis la fin mai 2009, une réflexion sur l'optimisation de la gestion stratégique et opérationnelle du pôle est en cours avec comme objectif principal l'accroissement de la performance.**

#### Création d'un groupe de travail

Afin de mettre sur pied cette organisation, un Groupe de Travail (GT) a été constitué. Il réunit respectivement trois représentants de TechnoArk SA/ The Ark et de TechnoPôle Sierre SA, ainsi qu'un modérateur. Jusqu'ici, le GT a dressé un état des lieux du contexte local et des conditions cadres dans lesquels le pôle doit évoluer. Il a également élaboré un projet de vision sur 5 ans pour le TechnoPôle. De ces réflexions il ressort que :

- l'augmentation du nombre de PME sur le pôle nécessite d'en adapter le dispositif de gestion ;
- la concurrence accrue en Suisse requiert une promotion intensifiée du pôle ;
- l'extension importante opérée en 2009 en termes de locaux requiert un effort de commercialisation accrue, un renforcement des services ainsi qu'une adaptation et valorisation des infrastructures.

#### Une vision sur 5 ans

Ces mesures réunies doivent garantir l'attractivité des espaces et services du TechnoPôle pour les entreprises innovantes. Le TechnoArk pourra quant à lui se positionner comme un site leader en Suisse dans les sciences informatiques et de la communication (TIC), notamment dans l'Internet des objets et la digitalisation des processus. Cette vision définie pour les 5 prochaines années implique donc une collaboration renforcée entre TechnoPôle Sierre SA et TechnoArk SA chacun contribuant de par ses missions respectives au rayonnement du pôle technologique sierrois.

- TechnoPôle Sierre, en charge de la promotion du pôle, de la recherche d'entreprises, de la réalisation des infrastructures, de la gestion immobilière des locaux et des services.
- TechnoArk : en charge du soutien à l'innovation par la promotion de projets et de porteurs de projets technologiques dans les TIC, le développement des opportunités d'affaires, le soutien aux projets technologiques, la synergie entre les instituts de recherche et les entreprises.

Pour soutenir la concrétisation de cette vision, le GT s'attache actuellement à :

- établir le cadre de mission d'un futur comité de direction du pôle chargé de définir et d'adopter la stratégie d'évolution, de communication, de promotion et de commercialisation du pôle ;
- déterminer le financement et les moyens à transférer à ce comité de direction pour qu'il puisse accomplir sa mission.

Le GT remettra ses propositions finales pour la fin 2009. Celles-ci devront être validées par les deux conseils d'administration et par le canton.

**Une information régulière sera diffusée aux résidents du TechnoPôle afin qu'ils puissent suivre de près l'évolution de la démarche.**

Sierre le 10 novembre 2009

Pour le groupe de travail :  
Bertrand Favre, modérateur.

Le groupe de travail se compose de :

Berclaz Marc-André, TechnoPôle Sierre SA

Bagnoud Frédéric, TechnoArk SA

Salamin Claude-Michel, TechnoPôle Sierre SA

Bérod Patrick, TechnoArk SA

Salamin Laurent, TechnoPôle Sierre SA

Sciboz Laurent, TechnoArk SA

Bertrand Favre, Sierre Région, modérateur